



Bulletin de marché

Publication périodique de la Fédération suisse des producteurs de céréales

Dans ce numéro : Oléagineux et marchés internationaux

- Oléagineux : marché suisse 1
- Oléagineux : prix international
- Huile de colza - Huile de palme 2
- Céréales: marché international
- AHCS : nouveautés 3
- ALE Mercosur
- Commentaire: ALE Indonésie 4

Colza : la demande dépasse l'offre

Transformation de la récolte 2018

Les contrats avec les transformateurs pour la récolte 2018 comprenaient 90'000 t de colza, 18'000 t de tournesol et environ 5'600 t de soja. Avec environ 77'478 t, la récolte effective de colza était nettement en-dessous de la quantité contractuelle, tout comme les quantités de tournesol (16'513 t) et de soja (3'740 t). Les faibles rendements et la demande importante ont conduit à une utilisation complète des stocks de colza classique et de colza HOLL. Pour le colza, le rendement moyen a été le plus bas des cinq dernières années, avec 33.9 dt/ha. Le soja a atteint son niveau le plus bas avec 20.6 dt/ha. Le tournesol a par contre atteint un très bon rendement avec 30.6 dt/ha.

Récolte 2019

Le contrats-cadre avec les transformateurs pour la récolte 2019 a pu être augmenté à 93'500 t de colza. En raison de la faible récolte de l'année précédente et de la réduction des stocks, une quantité de 93'600 t a pu être attribuée sans réduction. La quantité de tournesol a également été complètement épuisée, pour la première fois, avec une attribution d'environ 19'900 t.

Bilan des quantités de colza, 2017-2019 (t)

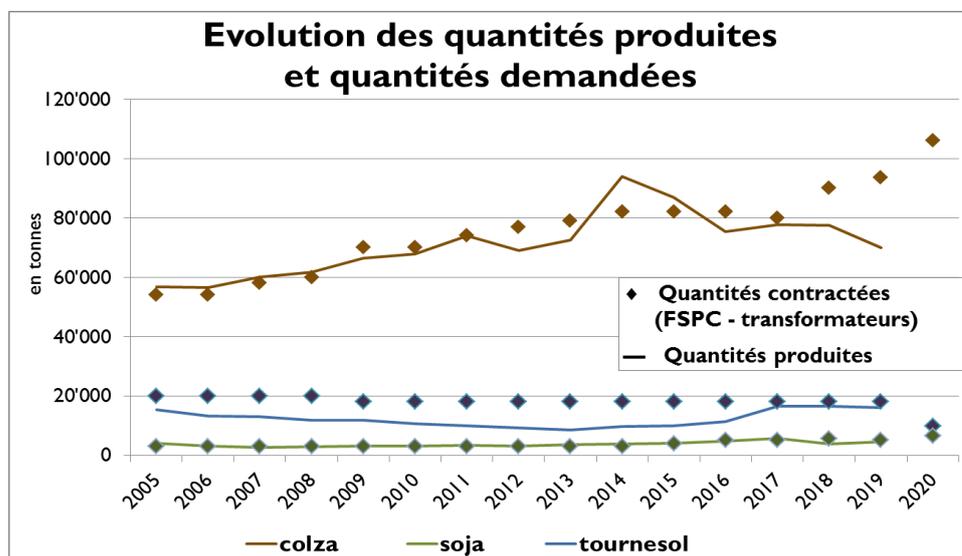
	Récolte 2017	Récolte 2018	Récolte 2019
Stocks avant récolte	3'450	0	0
Quantité récoltée	77'600	77'500	68'000
Quantité transformée par les huileries (Quantité du contrat-cadre)	- 80'000 (80'000)	-77'5000 (90'000)	-68'000 (93'500)
Solde avant la récolte suivante = quantité en stock	0	0	0

Les estimations de récoltes provisoires pour 2019, avec 68'000 t de colza, sont nettement en-dessous de la quantité contractuelle. L'offre de tournesol et de soja ne répondra pas non plus à la demande. Les raisons de ces faibles rendements sont d'une part la sécheresse de l'année dernière et les conditions de germination difficiles et, d'autre part, le gel et la neige dans les zones de plaine.

Attribution des oléagineux 2020

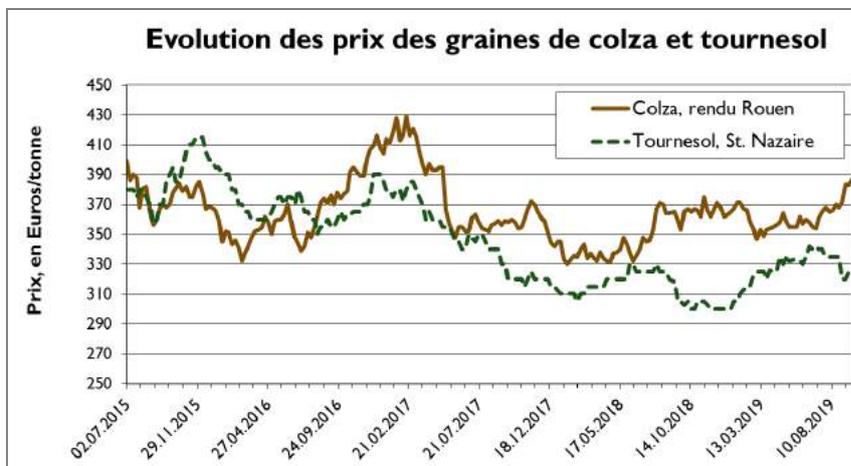
L'huile de palme est fortement décriée et quelques entreprises suisses ont réagi à la sensibilité accrue des consommateurs en modifiant leur production et en remplaçant l'huile de palme par de l'huile de colza. La quantité

contractuelle a pu être fortement augmentée pour le colza et se monte, pour la récolte 2020, à 106'000 t. De nombreux producteurs ont profité de cette progression de la demande pour commencer la culture du colza ou augmenter leurs surfaces. 99'200 t ont ainsi pu être attribuées. Revers de la médaille, la quantité contractuelle de tournesol a dû être fortement réduite à 9'700 t. Des réductions ont été nécessaires et la quantité attribuée se monte finalement à 12'800 t. Cette quantité attribuée dépasse la quantité contractuelle, mais comme les attributions de colza sont quant à elles plus faibles, les transformateurs vont utiliser l'entier de leurs capacités et transformer plus de tournesol.



Sources : FSPC, SwissOlio, swiss granum. Production de la récolte 2019 estimée.

Oléagineux internationaux : petite récolte de colza – prix élevés



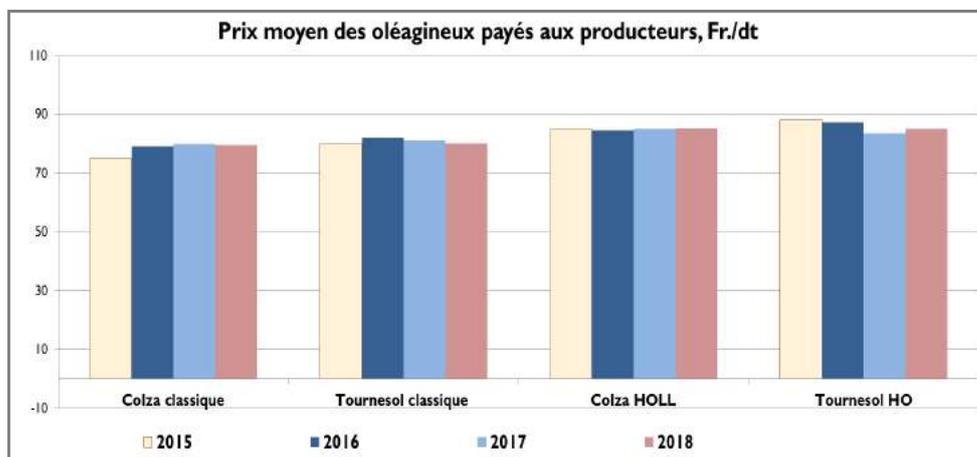
La sécheresse durant les semis du colza d'automne l'année dernière n'a pas seulement affecté la récolte en Suisse, mais également dans tout l'Europe. La récolte 2019 a atteint son plus bas niveau depuis 10 ans, avec pour conséquence une hausse des prix.

Pour corriger la situation, les quantités manquantes de colza proviennent du Canada, qui recherche des nouveaux débouchés suite à la suspension des importations de la Chine. La Chine était le plus gros acheteur de colza canadien, particulièrement depuis les litiges commerciaux entre la Chine et les USA en 2018, date à laquelle la Chine a de plus en plus remplacé le soja américain par du colza canadien. Mais ce marché ne s'est pas inscrit dans la durée et le colza canadien arrive maintenant sur le marché européen. La culture du colza au Canada se fait principalement avec du colza modifié génétiquement, raison pour laquelle le colza canadien est principalement utilisé pour du biodiesel.

La récolte de tournesol n'est pas encore terminée, mais il faut s'attendre à une augmentation de la production, qui se manifeste par des prix en baisse.

Suisse : des prix généralement plus élevés en 2019

Les prix moyens payés aux producteurs ont pour base les prix à l'importation de l'huile et des tourteaux. Ces prix se situent cette année légèrement en-dessus des prix de l'année dernière (+1.10 Fr/dt. pour le colza classique et +1.70 Fr/dt pour le tournesol HO). Ces prix sont par contre plus bas pour le tournesol classique (-0.35/dt).



Source : terre-net (notations), recensement de prix FSPC (prix producteurs)

L'huile de colza a-t-elle réellement besoin de plus de surface que l'huile de palme ?

L'huile de palme a régulièrement fait les gros titres de manière négative au cours des dernières années : destruction des forêts tropicales ou conditions de travail déplorables dans les plantations. De nombreux consommateurs sont conscients des conséquences négatives de la consommation d'huile de palme et privilégient des produits ne contenant pas cette huile contestée.

Des entreprises suisses ont réagi à cette sensibilité accrue des consommatrices et consomma-

teurs en remplaçant partiellement l'huile de palme par de l'huile de colza suisse. Les alternatives à l'huile de palme ne sont cependant pas toujours approuvées, en argumentant notamment sur les besoins en surfaces plus importants en comparaison avec l'huile de palme.

Les surfaces nécessaires sont-elles vraiment plus grandes pour l'huile de colza indigène ?

Selon une étude du FiBL, une surface déterminée donnerait 2.5 fois plus d'huile de palme que d'huile de colza suisse conventionnel. C'est nettement moins

que les rendements supplémentaires de 4 à 5 fois fréquemment communiqués. Ces différences s'expliquent d'une part par les rendements en colza, plus élevés en Suisse que dans les pays pris comme référence pour les comparaisons avec l'huile de palme. D'autre part, les palmiers à huile sont productifs après 3 à 4 ans et les rendements moyens doivent tenir compte de ces années improductives.

Céréales : prix élevés mais à la baisse

La mauvaise récolte de céréales en 2018 dans l'hémisphère nord a conduit à une augmentation du prix des céréales.

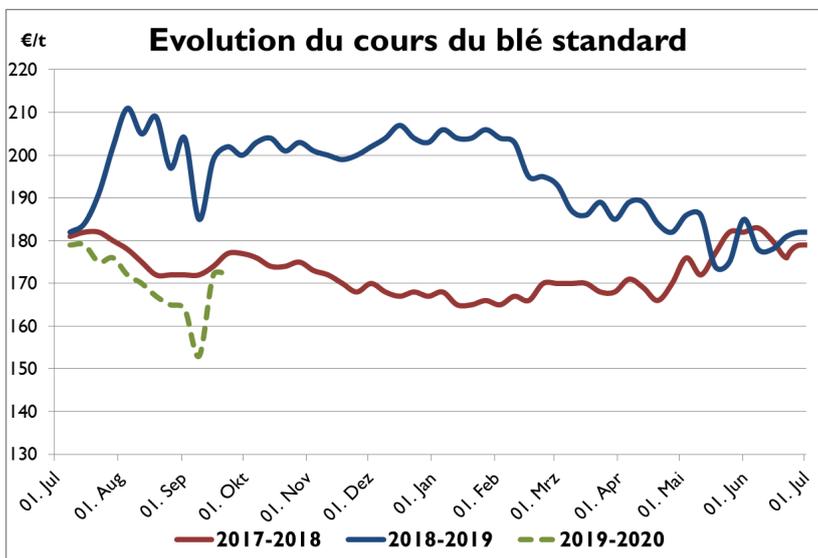
Les cotations boursières ont pris l'ascenseur depuis juillet 2018 et ont atteint un sommet en août 2018 à plus de 217 Euros/t. Les prix ont ensuite stagné à un niveau élevé jusqu'au printemps 2019 avant de redescendre jusqu'à atteindre un niveau plus bas qu'en 2017 début septembre 2019. Les prix internationaux élevés ont conduit à des prix à l'importation élevés en Suisse. A la mi-août 2018, les prix à l'importation pour un blé TOP se situaient au-dessus du prix indicatif. Cela n'a cependant pas duré et, une année après, le prix à l'importation d'un blé TOP se retrouvent nettement en-dessous du prix indicatif.

Contrairement à beaucoup de pays de l'hémisphère nord, la Suisse a bénéficié d'une bonne récolte 2018, tant au niveau de la qualité que de la quantité, cela malgré la sécheresse. La bonne qualité et les prix internationaux élevés ont eu pour effet une utilisation partielle du contingent d'importation N°27, permettant une bonne commercialisation des céréales suisses.

Trois bonnes récoltes consécutives ont aussi leur inconvénient : la bonne qualité des récoltes a permis aux commerçants de remplir les stocks pour la commercialisation en cas d'années plus faibles qualitativement ou quantitativement. Les capacités de stockage sont cependant limitées et des déclassements ont été nécessaires afin de maintenir les prix pour les céréales panifiables à un niveau stable.

Des stocks suisses pleins – des stocks internationaux en diminution

Alors que les stocks suisses sont remplis de céréales suisses de haute qualité, les stocks mondiaux diminuent. Pour la troisième fois consécutive, la consommation de céréales en 2019/2020 (2'186 millions de tonnes) devrait dépasser la production (2'159 millions de tonnes). Conséquence : les stocks mondiaux sur l'année 2019/2020 seront réduits à 598 millions de tonnes. La baisse cumulée depuis 2016/2017 atteint ainsi 60 millions de tonnes.



Source : finanzen.net

AHCS : nouveau logo et nouvelle brochure

L'Association Huile de colza suisse (AHCS) a lancé cette année à la fois un nouveau logo et une nouvelle brochure. L'Association regroupe les acteurs les plus importants de la chaîne de valeur ajoutée, dont l'échelon des producteurs de colza de la FSPC.

La nouvelle brochure explique les différentes étapes tout au long de la filière, de la culture jusqu'aux différentes possibilités d'utilisation en cuisine, le tout enrichi d'histoires personnelles, de recettes et informations en relation avec le colza.

Connaissez-vous déjà la composition en acides gras du colza suisse ?

La brochure peut être commandée gratuitement auprès de l'Association Huile de colza suisse ou téléchargée.

<https://www.colza.ch/materiel/commander-la-brochure/>



Mercosur: implication pour la production de céréales et d'oléagineux

Après l'UE, la Suisse est également parvenue à un accord avec les Etats du Mercosur (Argentine, Paraguay, Uruguay et Brésil). A la fin août, les partenaires commerciaux se sont entendus sur un accord en substance. Les producteurs de céréales et oléagineux sont bien sûr affectés par un tel accord.

Ce sont ainsi 2'000 t d'huile d'arachide et de soja qui bénéficieront d'une réduction de 20 % sur les droits de douane. Cette quantité sera en concurrence directe avec les huiles de colza et tournesol indigènes. En regardant les statistiques 2018, on constate que les Etats du Mercosur sont responsables d'un tiers des importations d'huile d'arachide en Suisse, alors que l'huile de soja ne provient pas de ces pays.

Il va de soi que cet accord aura un effet sur les flux de marchandise. Comme pour l'accord avec l'Indonésie, pour lequel l'huile de palme représentait le produit le plus critique, un changement de provenance se fera au détriment des pays les moins développés. Un tel chan-

gement aux frais des plus pauvres ne correspond pas à la position de la Suisse, qui s'est engagée par le biais de l'article 104a de la Constitution fédérale à « créer des conditions pour des relations commerciales transfrontalières qui contribuent au développement durable de l'agriculture et du secteur agroalimentaire ».

Le secteur céréalier est également concerné par l'accord. Environ 1'500 t de blé panifiable pourront être importées en-dehors du contingent tarifaire, avec un rabais tarifaire.

En considérant les excédents de céréales panifiables des dernières années, ces 1'500 t, même s'il s'agit de petites quantités en relation avec le contingent tarifaire de 70'000 t, restent en trop sur le marché. De plus, des quantités supplémentaires de céréales fourragères pourront être importées avec des rabais tarifaires. Les chiffres exacts n'ont pas été officiellement confirmés, mais les droits de douane appliqués au Etats du Mercosur seront vraisemblablement beaucoup plus faibles que pour les autres pays, même si les quantités seront restreintes.

L'année dernière, seules 400 t de blé fourrager ont été importées d'Argentine. L'accord ouvre donc la porte à des nouveaux débouchés pour les Etats du Mercosur, au détriment de l'UE.

Etant donné les terribles feux de forêts en Amazonie, la politique de Bolsonaro et la culture d'OGM dans les Etats du Mercosur, et la liste n'est pas exhaustive, ce n'est pas étonnant que cet accord avec le Mercosur ne soit pas chaleureusement accueilli. En seulement quelques jours, plus de 65'000 personnes ont signé une pétition contre l'accord de libre-échange. Cet accord occasionnera encore des discussions nombreuses et animées au Parlement et un référendum est très probable. Il faut également constater de manière critique le fait que chaque nouvel accord bilatéral amène des nouvelles réductions tarifaires. Une fois que les premières concessions sont faites, il n'y a que peu de marge de manœuvre pour les négociations suivantes et les réductions douanières augmenteront encore, ce qui renforce les difficultés pour l'agriculture suisse. La FSPC suivra le dossier de très près et interviendra en conséquence.

Commentaire : la durabilité n'est pas superfétatoire pour tout le monde

Le Conseil national a maintenant accepté l'accord de libre-échange avec l'Indonésie. Avant cette approbation, il y a eu quelques discussions sur la garantie de la durabilité des importations d'huile de palme. Le terme « superfétatoire » est revenu à de nombreuses reprises dans les débats.

Ainsi, les contrôles de la conformité des dispositions de durabilité ainsi que des comptes-rendus au Parlement, exigées par une minorité, seraient superfétatoires.

Durant les débats, de nombreuses promesses ont été faites. Au final, les dispositions sur la durabilité et les mécanismes de contrôles ne sont pas définis précisément. Cela devra être le cas d'ici la fin de l'année ; le comité mixte a été chargé mandaté pour le faire. Ce comité s'occupe des détails, assure le contrôle de la conformité des

dispositions de durabilité et doit trouver des solutions aux problèmes rencontrés. Il devra par conséquent assumer de grandes responsabilités. Un compte-rendu au Parlement après quelques années a également été considéré comme possible.

La proposition minoritaire a finalement été refusée, car elle n'apporte aucune plus-value selon beaucoup de parlementaires, toutes les revendications étant déjà intégrées dans l'accord. Nous voyons cependant les choses différemment : la proposition aurait défini clairement les procédures et pas seulement des promesses. Ces promesses devront être tenues !

Nous attendons des critères de durabilité pertinents, des contrôles réalisables, l'intégration de la population civile et des comptes-rendus réguliers. Nous comptons aussi sur des importations d'huile de palme qui répondent entièrement à des critères de durabilité tenant

compte des exigences définies par les consommatrices et consommateurs suisses. Les normes élevées auxquelles l'agriculture suisse doit répondre ne doivent pas être contredites par les faibles standards de production des denrées alimentaires importées



Fritz Glauser, Président

SGPV-FSPC



Schweizerischer Getreideproduzentenverband
Fédération suisse des producteurs de céréales
Federazione svizzera dei produttori di cereali

Fédération suisse des producteurs de céréales

Belpstrasse 26
CH-3007 Berne

Téléphone : +41 31 381 72 03

Fax : +41 31 381 72 04

E-Mail : info@fspc.ch

Retrouvez plus d'infos sur www.fspc.ch

Prochaines publications :

Ce numéro clôt la publication des « Bulletins de marché » pour 2019. Le prochain bulletin paraîtra au printemps 2020 et vous informera à nouveau sur différents thèmes d'actualités.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.